

Villard-de-Lans, le 6 novembre 2025

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU Jeudi 13 NOVEMBRE 2025 A 18H

- Appel des présents
- Désignation d'un secrétaire de séance
- Approbation des procès-verbaux des séances des mois d'avril, mai, juillet, septembre
- Lecture des décisions prises en application de l'article L2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales

N°	Domaine	Ordre du jour	Rapporteur
101	Finances	Modification de l'autorisation de programme relative à la Maison Girard Blanc : rephasage des Crédits de paiement	Christelle CUIOC
102	Finances	Décision modificative n°4 du budget général	Christelle CUIOC
103	Finances	Avance de trésorerie du budget général au budget chaufferie bois	Christelle CUIOC
104	Finances	Autorisation d'ouverture par anticipation des crédits d'investissement avant vote du budget 2026	Christelle CUIOC
105	Institution	Modification de la composition du Codir de l'OMT	Arnaud MATHIEU
106	Casino	Avis sur la demande de renouvellement d'autorisation de jeux formulée par la SECVL	Arnaud MATHIEU
107	Domaine Nordique	Participation financière à Vercors Loisirs	Christophe ROBERT
108	Domaine Nordique	Complément de tarification boutique de Bois Barbu	Christophe ROBERT
109	Domaine Alpin	Convention de sécurité et de damage	Véronique BEAUZOING
110	Domaine skiable	Tarification des secours	Christophe ROBERT
111	Foncier	Acquisition d'une parcelle à Bois Barbu	Jean-Paul UZEL
112	Foncier	Acquisition de parcelles à vocation agricole à Herbouilly	Jean-Paul UZEL
113	Voirie	Avenant à la convention pour l'opération du Camp d'Ambel	Jean-Paul UZEL
114	Ressources humaines	Modification du tableau des effectifs	Nadine GIRARD-BLANC
115	Moyens Généraux	Convention d'achat du service Illiwap	Nadine GIRARD-BLANC
116	Subventions	Subvention pour la rénovation de pignons Lauzés	Serge BIRGE
117	Chauffage urbain	Présentation du RAD Chaufferie centre Bourg	Jean-Paul UZEL

118	Chauffage Urbain	Présentation du RAD Chaufferie des Laîches	Jean-Paul UZEL
119	Subventions	Subvention pour l'installation d'équipement utilisant les énergies renouvelables	Jean-Paul UZEL

- **Réponses aux questions écrites :** Il est rappelé qu'en application du règlement intérieur du Conseil Municipal adopté par délibération n°30/2020 lors de sa séance du 17 juin 2020, les questions ayant trait aux affaires de la commune doivent être déposées au secrétariat du Maire au moins 24 heures avant la séance.

Le Maire,
Arnaud MATHIEU

